

La Chambre Régionale de l'Economie Sociale de la Réunion et son effort de communication au profit des acteurs et de la collectivité

La Chambre régionale de l'Economie Sociale (CRES) est le nouveau nom pris par plus de la moitié des GRCMA (Groupement régional coopération, mutuelles, associations) au niveau régional depuis les années 80. Les CRES rassemblent les regroupements associatifs, mutualistes et coopératifs. Elles ont pour volonté d'être une instance représentative participant au développement du secteur de l'économie sociale et solidaire (E.S.S.).

La C.R.E.S. de la Réunion est née en 1982 à l'initiative de la Mutualité de la Réunion qui, forte de son expérience développée dans l'application du code de la mutualité, a voulu partager cette dynamique organisationnelle en participant parallèlement à la structuration des autres familles de l'E.S.S.

De sa création à 1999, la CRES alterne des périodes d'inactivité et des actions ponctuelles de défense d'intérêt sans réellement s'inscrire dans une démarche de développement du secteur.

En 1999, on assiste à un renouveau, à l'adoption d'une nouvelle approche. En effet, la Chambre régionale s'engage dans un effort de structuration en proposant un projet de développement qui s'avère fort ambitieux mais qui ne peut aboutir par manque de moyens.

Dans un contexte politique favorable, un plan de développement local de l'Economie Sociale et Solidaire est défini afin de répondre aux besoins et aux attentes du secteur révélés lors de consultations régionales et locales, respectivement organisées en 2000 et 2001 à la Réunion.

Ces consultations mettent en relief que les familles de l'E.S.S. connaissent des niveaux divers de maturité dans l'action. Les mutuelles et les coopératives englobent des activités structurées et solvables. Tandis que les associations constituent la sphère la moins organisée et véhiculant une lisibilité limitée de ses pratiques et des actions menées.

Ce plan de développement s'articule autour de quatre axes :

- Structuration et valorisation du champ de l'E.S.S.
- Création d'un observatoire de l'E.S.S.
- Mise en œuvre d'un centre de ressources au profit des acteurs de terrain
- Développement d'outils de communication interne et externe.

La signature de la convention cadre du 21 août 2002 entre l'Etat, le Département et la CRES vient identifier cette entité comme étant le partenaire incontournable dans la mise en œuvre du plan de développement local de l'Economie Sociale et Solidaire.

L'enjeu pour la CRES est de mettre en relief l'apport méconnu ou peu reconnu des associations en terme de cohésion sociale, d'insertion professionnelle et de développement pour notre île en mettant rapidement en œuvre le volet communication du plan local de développement de l'E.S.S.

Divers outils ont été conçus pour apporter ce « plus » de lisibilité pour « plus » de crédibilité des familles de l'E.S.S et plus particulièrement du milieu associatif. Cette transparence du secteur est fortement demandée par les propres structures du champ mais également par un large public.

Pour atteindre ce public composé d'usagers, des services déconcentrés de l'Etat et du secteur marchand, la CRES collabore mensuellement avec la Mutualité de la Réunion à la rédaction de « **E.S. Média** », un encart dans la presse locale. En restant très accessible, l'objectif visé par ces deux partenaires est de donner plus de lisibilité au secteur en présentant les acteurs, les projets développés et les valeurs partagées.

Afin d'atteindre les acteurs de terrain, la CRES publie également une lettre mensuelle nommée « **Ensemble** » faisant écho de l'actualité locale et nationale du secteur de l'E.S.S. La CRES désire décloisonner avec ce support, le secteur en présentant la diversité des actions menées au quotidien par les structures. Cette identification des acteurs amorce la volonté de mettre en réseau les pratiques et l'information issues du terrain.

Prochainement, la CRES par la mise en oeuvre d'un **site Internet** créera un espace dédié spécifiquement à l'E.S.S. Ce site aura la particularité d'apporter des informations générales mais aussi des outils propices au développement du secteur.

Une base de données identifiant les acteurs et leur projet sera mise en ligne ainsi qu'un système de veille devant faciliter la prise de décision des employeurs du secteur.

Développer le secteur de l'E.S.S. passe par une plus large lisibilité des acteurs. Ainsi, décloisonnées, identifiées, les structures de l'E.S.S. peuvent se présenter comme des partenaires potentiels apportant leurs spécificités, leurs pratiques et leurs valeurs de solidarité et de citoyenneté à l'ensemble de la collectivité dans un souci de développement durable et partagé de la Réunion.

Fort légitimement, la CRES s'est inscrite dans la promotion et la valorisation du mouvement associatif par une large diffusion d'informations sur les acteurs et les actions menées. L'information diffusée par ces divers outils de communication n'aura de sens et de poids que si elle émane des propres acteurs de terrain. L'enjeu est d'encourager les associations à sortir de leur isolement afin de partager leurs savoirs acquis dans l'action. Un changement de mentalité est donc souhaité pour que les initiatives puissent sortir de l'ombre et que la confiance s'instaure entre les divers partenaires de l'action sociale et solidaire.

La CRES et ses membres constituent la première sphère locale d'échange d'informations pouvant faciliter la reconnaissance des pratiques et des actions de ces divers acteurs ayant cependant des finalités éloignées.

Cette proximité des acteurs est à intensifier. La CRES peut devenir l'espace d'un nouveau type de dialogue. A ce titre comment les associations et les banques coopératives pourraient-elles travailler en toute réciprocité afin de mutualiser leurs compétences pour porter communément des actions renforçant la légitimité et l'efficacité des acteurs de l'E.S.S. ?

Rédaction : CASTRO, Juan

Institut Régional du Travail Social , 1, rue Sully Brunet, 97470 Saint-Benoît, La Réunion. Tél. 02 62 92 97 77. Fax. 02 62 92 97 78. 2002/12/02.

Récit d'expérience : La Chambre Régionale de l'Economie Sociale (CRES), La Réunion
CRES REUNION, 30, bis Rue de la Source, 97400 SAINT-DENIS, Tel: 02.62.21.50.60, Fax: 02.62.21.50.61

Fiche réalisée dans le cadre de la capitalisation d'expériences de l'économie sociale et solidaire à la Réunion

ILE DE LA REUNION – ECONOMIE SOLIDAIRE – ECONOMIE SOCIALE – RESEAU D'INFORMATION – DIFFUSION DU SAVOIR – COMMUNICATION ET ORGANISATION SOCIALE –

DECLOISONNEMENT – NOUVELLE TECHNOLOGIE – ASSOCIATIONS – COOPERATIVES –
MUTUELLES.